



**COMITÉ CONSULTATIF SUR LE CLIMAT SONORE**

**AÉROPORT INTERNATIONAL  
PIERRE-ELLIOTT-TRUDEAU DE MONTRÉAL**

**SOMMAIRE**

**Réunion du 10 juillet 2015**



Voici le sommaire de la réunion du comité consultatif sur le climat sonore qui a eu lieu le 10 juillet 2015 au siège social d'Aéroports de Montréal.

Membres présents :

- Christiane Beaulieu, Aéroports de Montréal
- Pierre-Paul Pharand, Aéroports de Montréal
- Cynthia Homan, en remplacement de Morris Trudeau, Maire, Ville de Pointe-Claire
- George Petsikas, Air Transat
- Mena Salib, Air Canada
- Philippe Serafino, American Airlines
- Marie Lalancette, Transports Québec
- Rémi Désert, Transports Canada
- Richard Snyder, NAV Canada
- Anne Marcotte, Aéroports de Montréal

Membres absents :

- Aref Salem, Responsable des transports à l'exécutif de la Ville de Montréal / Conseiller, Arrondissement de Saint-Laurent
- Edgar Rouleau, Maire, Ville de Dorval
- Alan DeSousa, Maire, Arrondissement de Saint-Laurent
- Giovanni Pipino, Exécaire

Secrétaire :

- Anne-Marie Urban, Aéroports de Montréal

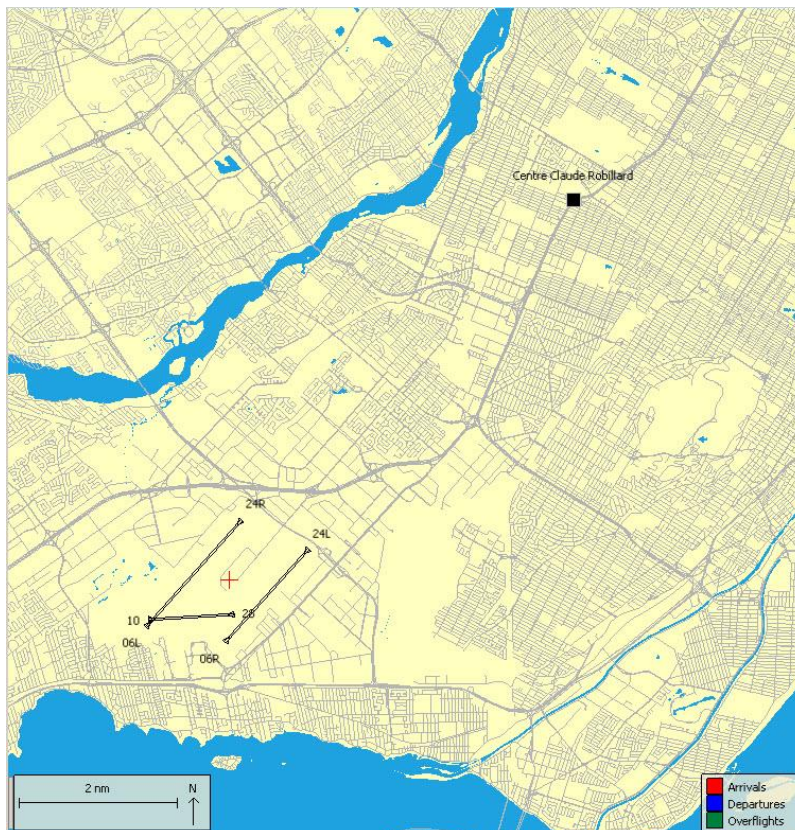


## A. MESURES DE BRUIT À AHUNTSIC ET À VILLE MONT-ROYAL

La station de mesure de bruit mobile a été déployée à Ahuntsic et à Ville Mont-Royal. Les données ont été analysées par une firme indépendante. La station de mesure est reliée au système ANOMS et a la capacité d'identifier les enregistrements reliés à des mouvements aériens. Il est prévu déployer la station mobile à Villeray plus tard à l'automne lorsque les travaux côté air seront terminés.

### Ahuntsic

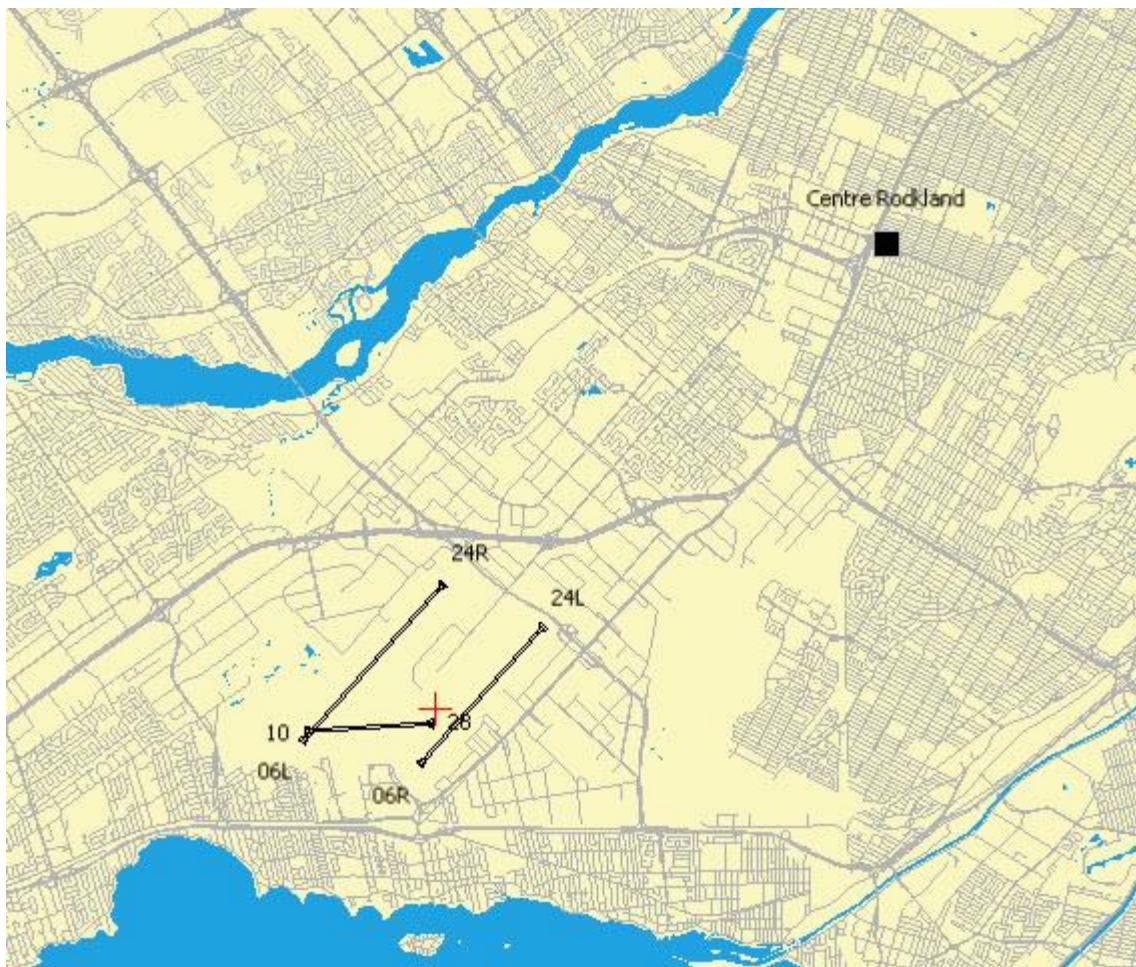
La station mobile a été déployée 44 jours au Centre Claude-Robillard à Ahuntsic. Le niveau de bruit provenant des avions pendant cette période est en moyenne 50 dB(A) pour 24 heures. La Leq de nuit pour les avions seulement (23 h à 7 h) à Ahuntsic est de 45 dB(A). Lorsque le facteur d'atténuation de bruit de -21 dB(A) (critère de l'OMS) est appliqué, le niveau de bruit Leq à l'intérieur des résidences est de 24 dB(A).





### **Ville Mont-Royal**

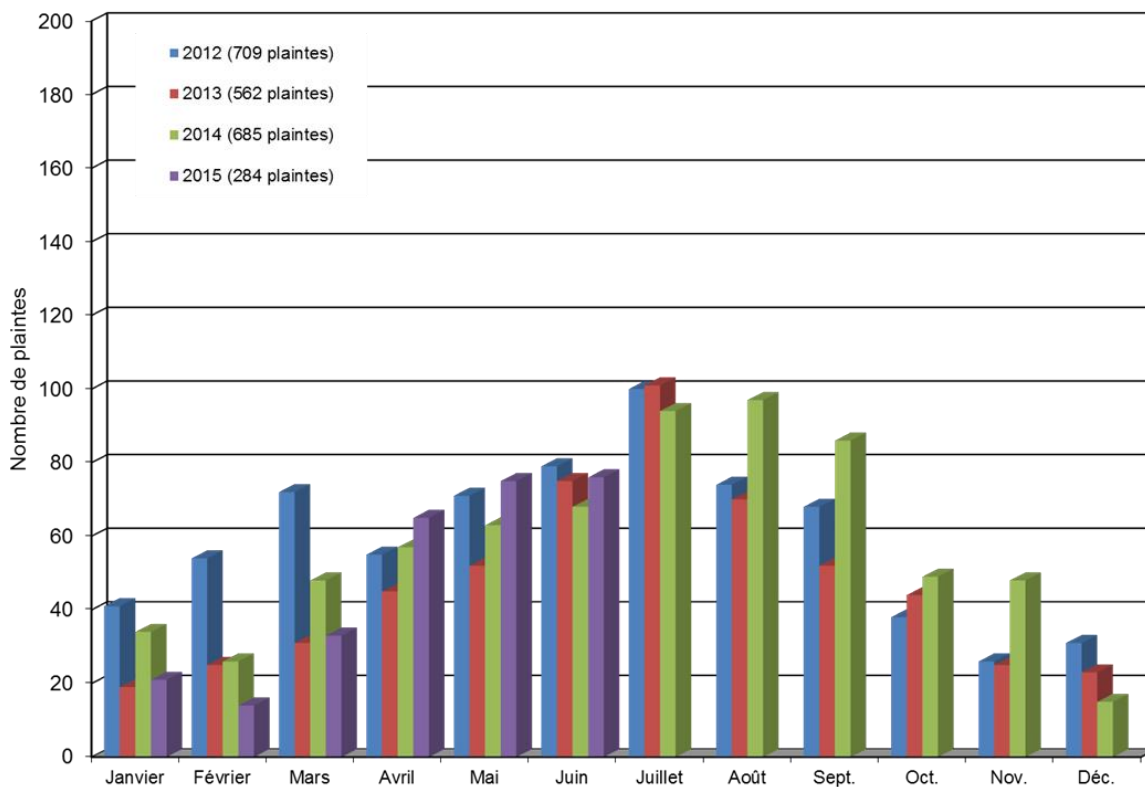
La station mobile a été déployée au Centre d'achat Rockland à Ville Mont-Royal pendant 16 jours. Les niveaux de bruit provenant des avions est en moyenne de 56 dB(A) sur 24 heures, plus élevé qu'à Ahuntsic. La proximité de l'autoroute 40 augmente le niveau de bruit dans ce secteur. Le tableau pour une période de 24 heures démontre un niveau de bruit soutenu qui n'est pas relié à des mouvements aériens. La Leq de nuit pour les avions seulement (23 h à 7 h) à Ville Mont-Royal est de 50 dB(A). Considérant le facteur d'atténuation du bruit de -21 dB(A) (critère de l'OMS), le niveau de bruit Leq de nuit dans ce secteur perçu à l'intérieur des résidences est de 29 dB (A).





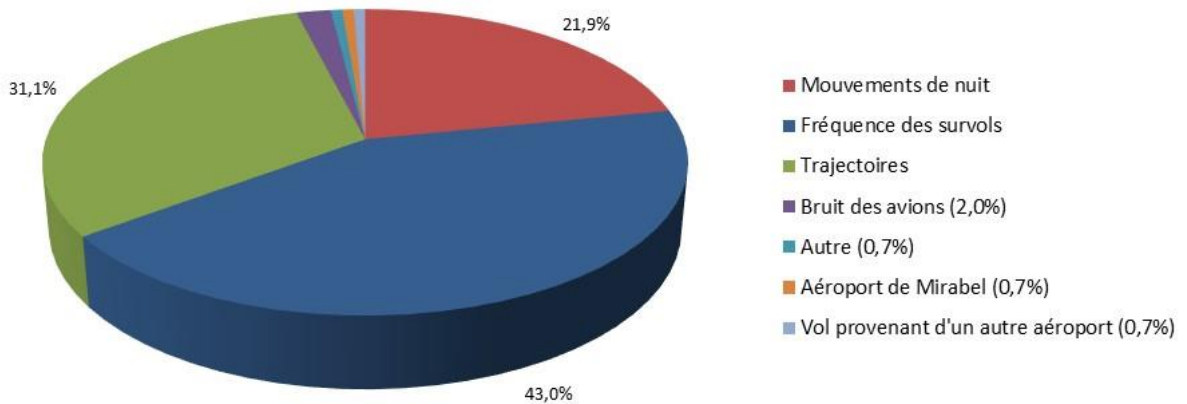
**B. INDICATEURS – MAI-JUIN 2015**

**HISTORIQUE DES PLAINTES DE BRUIT / NOISE COMPLAINT STATISTICS**





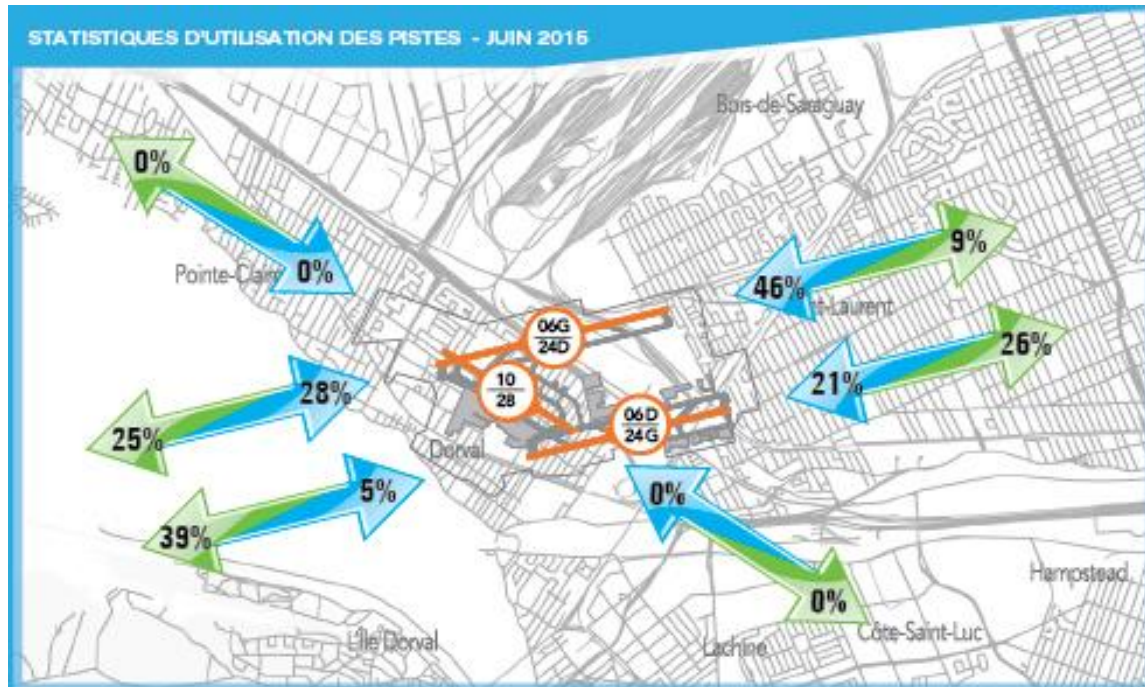
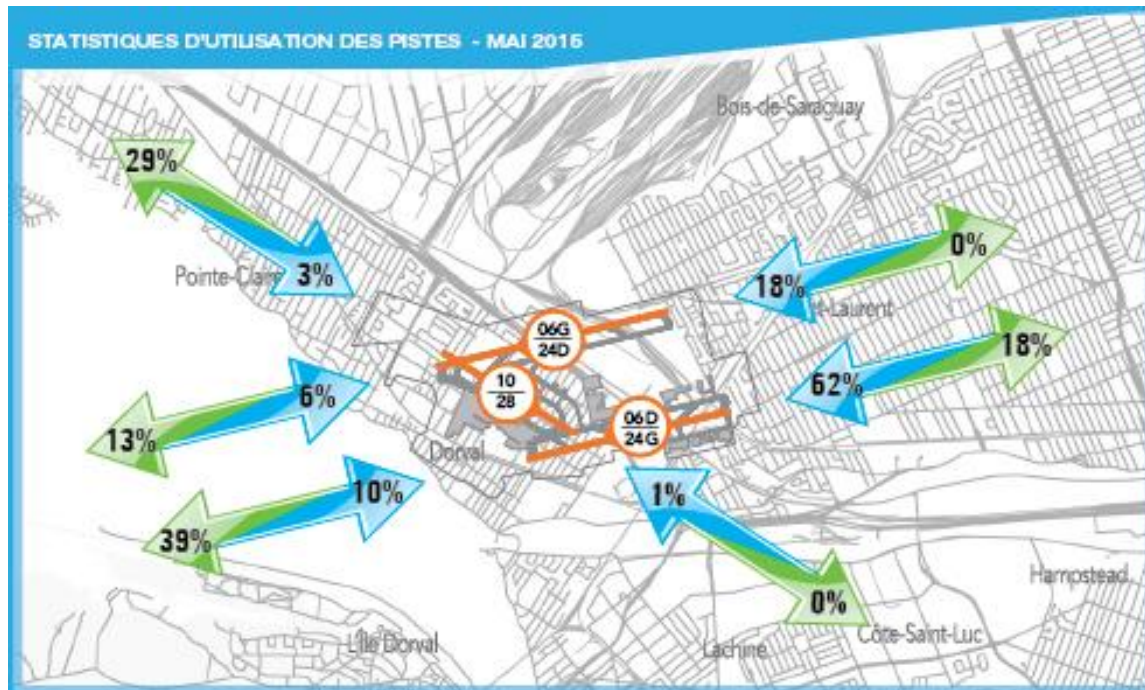
**Motifs des plaintes  
mai - juin 2015**





### Statistiques d'utilisation des pistes – mai et juin 2015 (jour/nuit combinés)

Les statistiques d'utilisation des pistes pour mai et juin démontrent clairement les impacts des travaux sur l'assignation des pistes, notamment l'augmentation des départs dans les secteurs de Dorval nord et Pointe-Claire en juin.

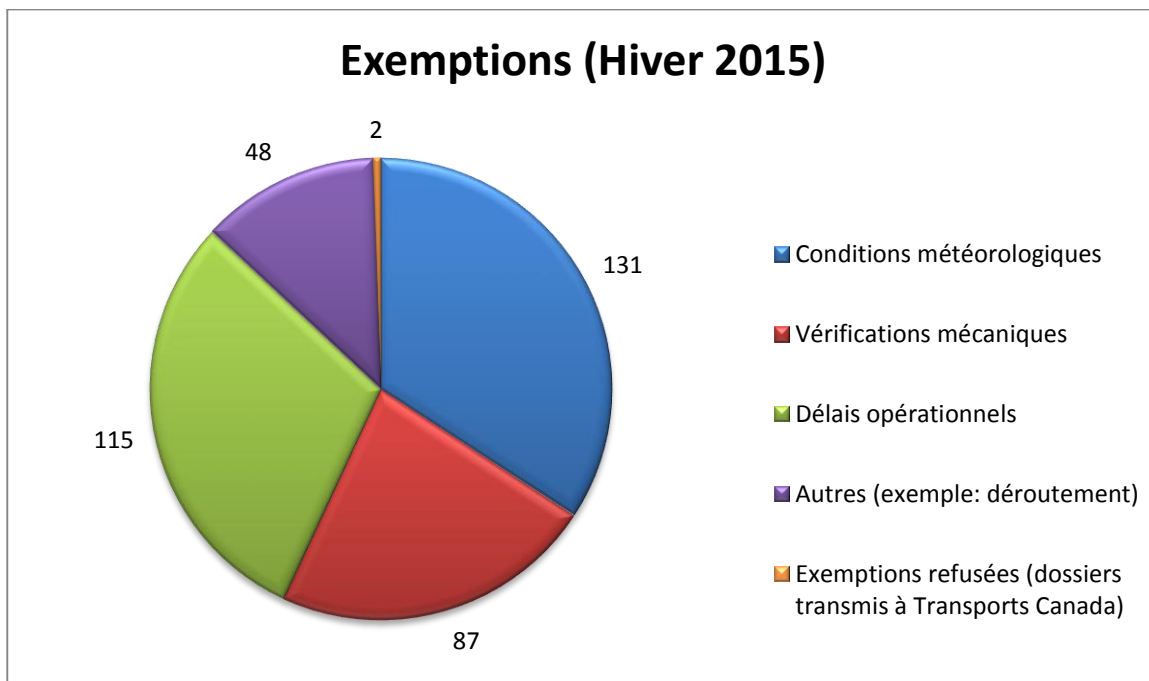




**Exemptions :**

Le bilan des vols de nuit pour l'hiver 2015 (janvier à avril) est présenté au comité. 381 exemptions ponctuelles ont été accordées pour l'hiver 2015. 2 dossiers d'infraction ont été transmis à Transports Canada.

ADM évalue rigoureusement chaque demande d'exemption. Rappelons que les heures d'exploitation restreintes s'appliquent aux vols opérés avec un avion de plus de 45 000 kg et que seuls ces vols sont tenus de soumettre une demande d'exemption.





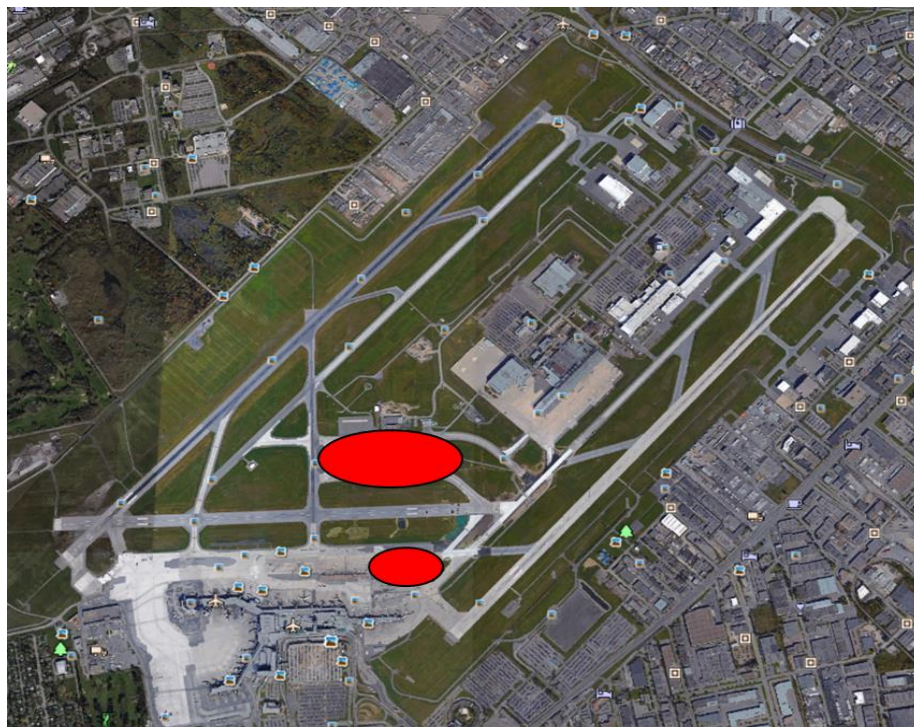


### **C. TRAVAUX – ÉTÉ 2015**

Les travaux ont deux objectifs, soit le maintien des infrastructures et la sécurité des opérations. Des photos démontrant l'ampleur des travaux en cours sur le tablier est et au centre de dégivrage sont présentées au comité. La piste 10-28 est fermée de mai à octobre.

Les travaux au centre de dégivrage ont été entrepris afin d'intercepter les eaux chargées en glycol en périphérie du centre de dégivrage pour améliorer la qualité de l'eau du Ruisseau Bouchard.

L'assignation des pistes est modifiée en fonction des travaux.



# MONTRÉAL-TRUDEAU LA GESTION DU CLIMAT SONORE SOUNDSCAPE MANAGEMENT



# MONTRÉAL-TRUDEAU

## LA GESTION DU CLIMAT SONORE

### SOUNDSCAPE MANAGEMENT





## **D. COMMUNICATION ET CONSULTATION**

Le protocole de consultation et de communications pour le changement d'espace aérien a été rendu public par la Ministre Raitt le 17 juin 2015. Le protocole stipule que des consultations doivent avoir lieu lors de :

- Modification aux trajectoires
- Changement aux infrastructures qui modifient les trajectoires de vol (ajout ou fermeture de piste)
- Modifications permanentes, sans changement aux trajectoires, qui impactent l'altitude ou la fréquence telles qu'une augmentation de 30 % de la fréquence des vols le jour à moins de 4 000 pieds ou de 15 % ou plus la nuit (minuit à 6 h).
- Introduction de nouvelles technologies de navigation (ex. RNP)
  - Si maintient une trajectoire de vol ou une route IFR existante - Communication avec les parties prenantes avant la mise en opération
  - Si reproduit des trajectoires de vol VFR actuelles ou une route de vol à vue, NAV CANADA ou le promoteur de la modification détermine avec l'exploitant d'aéroport si des consultations sont requises

ADM privilège : Information, période de test et consultation avant la mise en opération de la procédure.